



Didier ALAIME
Secrétaire général CGT-Culture

à :

Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture
et de la Communication
3 rue de Valois
75001 PARIS

Le 7 décembre 2011

Objet : préavis de grève pour le 13 décembre 2011.

Monsieur le Ministre,

Plusieurs organisations syndicales nationales, dont la CGT, appellent les salariés du privé et du public à participer massivement à la journée de mobilisation et de rassemblements organisée dans tout le pays le 13 décembre prochain contre les mesures d'austérité présentées cet automne par le gouvernement, notamment dans le cadre du second plan de rigueur, qui accentue la révision générale des politiques publiques (RGPP) et accable les salariés ; la dernière en date étant l'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires.

En France, 80 % du financement des mesures de rigueur annoncées sont supportés par les salariés. Leurs droits sont bafoués : droits à l'emploi, au salaire socialisé, à la retraite, à la santé, à l'éducation, à la culture...

- au gel de la valeur du point d'indice qui bloque les salaires pour la troisième année consécutive
 - à l'extension de la rémunération au mérite et à la performance pour certaines catégories d'agents titulaires et contractuels
- s'ajoutent, au ministère de la Culture :
- la poursuite des suppressions d'emplois et le non remplacement de la plupart des départs
 - l'absence des taux de promotions (ratios promouvables / promus) pour un certain nombre de CAP, qui ralentit encore le déroulement des carrières.

Ces mesures sont injustes et inéquitables pour les agents du ministère, où la précarité et la paupérisation s'étendent, au point que les salaires minimum sont inférieurs au SMIC et doivent donner lieu à rattrapage.

La CGT-Culture dénonce les attaques frontales et les conséquences, pour le secteur culturel, du second plan de rigueur :

- les coupes budgétaires, la baisse des subventions du ministère pour de nombreux

établissements et services

- la mise en concurrence et la libéralisation de services publics culturels (privatisations de missions, de métiers, créations de filiales...)

La CGT-Culture exige l'arrêt de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et le développement des services publics culturels.

Le ministère doit ouvrir de véritables négociations sur les effectifs et les conditions de travail. Il doit apporter de véritables réponses aux effets de la souffrance au travail, à la mise en place de Chorus, à la dégradation des conditions de travail, aux besoins humains et aux moyens financiers nécessaires aux services du ministère et à ses établissements publics sous tutelle.

La CGT-Culture dépose par la présente un préavis de grève pour la journée du 13 décembre 2011, couvrant les agents de droit public comme de droit privé du ministère de la Culture et de ses établissements publics, y compris la nuitée en amont et en aval.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Didier Alaïme, secrétaire général CGT-Culture

Copie :

Claire LAMBOLEY, conseillère sociale